# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège: Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souvris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

- Séance du 28 mars 2023 -

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID: 081-248100497-20230328-2023DEL17CA-BF

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

## Présents:

#### Date de convocation:

21 mars 2023

Date d'affichage :

21 mars 2023

Nombre de délégués en exercice :

34

Délégués titulaires: Mmes VIGROUX M., BAYSSE N., BARRAU F., THOMAS G., GOMEZ G., CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B. et CRAYSSAC C..

Déléguée suppléante : Mme CABROLIER G. (suppléante de Mme FABRE D.).

Absents ayant donné pouvoir: Mmes GAUSSERAND D. (pouvoir à M. VIGROUX D.), LAVAL-BARBANCE G. (pouvoir à Mme THOMAS G.), SOLIER H. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.), CAYRE C., (pouvoir à M. RIVA C.), IMBERT J. (pouvoir à Mme ROBERT C.), TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIE C.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.).

Absentes: Mmes CAMPAGNARO M-C. et GUIBELIN A.,

Secrétaire de séance : Mme BAYSSE Nicole.

## DEL 2023/17: Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe « Cité administrative ».

## Le Conseil de Communauté,

- Après avoir approuvé le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable,
- Après avoir désigné comme Présidente de séance Madame Myriam VIGROUX pour le vote du compte administratif de l'exercice 2022,
- Après s'être fait présenter le compte administratif du budget annexe « Cité administrative » de l'exercice 2022.

Après en avoir délibéré, par 30 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention (Monsieur le Président s'étant retiré au moment du vote) :

- Approuve le compte administratif du budget annexe « Cité administrative » de l'exercice 2022, lequel peut se résumer ainsi :

		Section de fonctionnement	Section d'investissement	<u>Total</u>
Réalisations de l'exercice 2022	Dépenses	25 017,02 €	4 246,00 €	29 263,02 €
	Recettes	40 865,67 €	11 946,00 €	52 811,67 €
Résultat de l'exercice 2022	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 15 848,65 €	+ 7 700,00 €	+ 23 548,65 €
Résultat reporté 2021	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 29 942,90 €	+ 78 277,11 €	+ 108 220,01 €
Résultat cumulé	Déficit (-) ou Excédent (+)	+ 45 791,55 €	<u>+ 85 977,11 €</u>	+ 131 768,66 €
Restes à réaliser	Dépenses		0 €	0 €
	Recettes		0 €	0 €
Résultat général	Déficit (-) ou Excédent (+)	<u>+ 45 791,55 €</u>	<u>+ 85 977,11 €</u>	<u>+ 131 768,66 €</u>

- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes,
- Autorise le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme. Le Président, le COMMUNE.

Le secrétaire de séance,

Guy GAVALDA.

Nicole BAYSSE.

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le .3.10312023 et publication sur le site internet de la Communauté le .3.10412023 Le Président.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID: 081-248100497-20230328-2023DEL17CA-BF